

Communiqué de presse

Nouveau service

MAPAMAG 

La MAPA prête gratuitement un camion-magasin en cas de sinistre

Saint Jean d'Angély, le 2 janvier 2009 - Pour le commerçant qui vend ses produits sur un marché, son camion-magasin est bien plus qu'un camion, c'est un outil de travail indispensable. En cas de sinistre sur son véhicule, c'est toute son activité qui s'arrête. Cela engendre inévitablement une perte de revenus et en son absence sa clientèle s'adresse à un autre commerçant. C'est pourquoi la MAPA lance le service **MAPAMAG** : si le véhicule sinistré est réparable, la MAPA prête gratuitement un camion-magasin de remplacement pendant la durée des réparations.

Pour le commerçant qui travaille sur les marchés ou fait des tournées, son camion-magasin ou sa remorque-magasin est l'équivalent d'un fonds de commerce « sur roues ». Bien plus qu'un simple camion, il a été conçu et aménagé spécialement pour optimiser ses conditions de travail. C'est un espace restreint, agencé de façon ergonomique pour que plusieurs personnes y travaillent, se croisent, servent les clients ... Ce sont pour la plupart des modèles uniques, réalisés sur-mesure par des constructeurs spécialisés. L'achat d'un camion-magasin est un investissement lourd pour le commerçant. Il y fait très attention mais il n'est pas à l'abri d'un sinistre, d'un accident de la circulation ... et dans ce cas, c'est toute l'activité du commerçant qui s'arrête.

D'ores et déjà, le commerçant assuré en MAPA Tous Risques pour son camion-magasin peut souscrire la garantie Perte d'Exploitation. Ainsi, en cas d'arrêt de son activité suite à un sinistre garanti, la MAPA indemnise le commerçant pour son manque à gagner, les réparations du camion-magasin et le cas échéant, les frais de location d'un véhicule de remplacement, pendant une période pouvant aller jusqu'à 120 jours.

Le commerçant s'organise lui-même pour trouver le réparateur et le loueur de véhicule ...

Aujourd'hui, la MAPA va plus loin en proposant un service innovant et exclusif : MAPAMAG.

Le visuel de la publicité MAPAMAG (presse et affichage) est explicite : un commerçant est obligé de faire de l'auto-stop pour vendre sa marchandise sur son marché habituel ...



MAPAMAG

MAPAMAG c'est

- :: l'intervention d'un **expert sous 48h**.
- :: la mise en contact avec un **réparateur agréé MAPAMAG**.
- :: si le véhicule est réparable, la MAPA met à la disposition du commerçant **gratuitement pendant la durée des réparations un véhicule standard proche de son activité** professionnelle pour le dépanner et maintenir sa présence sur ses marchés habituels ou ses tournées.
- :: le réparateur agréé MAPAMAG peut apporter le **camion de courtoisie** au commerçant **sur son lieu de travail ou à son domicile**. De même pour la restitution du véhicule réparé après son convoyage et les réparations à son garage.
- :: la MAPA **prend en charge intégralement les frais** de réparation et de location du camion-magasin. Le commerçant n'a pas de frais à avancer !
- :: le réparateur procède au **nettoyage** de la partie endommagée du camion-magasin ou de la remorque-magasin.
- :: le réparateur procède à un **contrôle de points qualité**.
- :: les réparations sont **garanties un an**. Les pièces utilisées sont certifiées d'origine constructeur.

Le commerçant ne se préoccupe de rien, la MAPA et ses partenaires s'occupent de tout !
Si le véhicule n'est pas réparable, le commerçant est pris en charge par la MAPA selon les modalités habituelles.

En bref, grâce à MAPAMAG, le commerçant se voit prêter gratuitement un camion-magasin de remplacement pendant la durée des réparations. Il pourra ainsi continuer à exercer son activité pendant la remise en état de son véhicule. Le commerçant appréciera surtout de ne pas avancer les frais de réparation, d'autant plus à un moment où il ne peut pas faire son chiffre d'affaires habituel.

Conditions : le camion-magasin doit être assuré en MAPA Tous Risques et le commerçant doit souscrire la garantie Perte d'Exploitation. Le service MAPAMAG est alors proposé gratuitement en cas de sinistre, si le véhicule est réparable.

Sinistres concernés : accident de la circulation, incendie, événements climatiques, attentat et vandalisme.

Lancement du service MAPAMAG au 1er janvier 2009, dans 24 départements pilotes :

01 Ain	39 Jura
03 Allier	42 Loire
05 Hautes-Alpes	43 Haute-Loire
07 Ardèche	48 Lozère
15 Cantal	58 Nièvre
18 Cher	63 Puy-de-Dôme
19 Corrèze	69 Rhône
21 Côtes-d'Armor	71 Saône-et-Loire
23 Creuse	73 Savoie
26 Drôme	74 Haute-Savoie
30 Gard	84 Vaucluse
38 Isère	87 Haute-Vienne

Déploiement national prévu courant 2009.

Le visuel de la campagne sera disponible dès le 10 janvier 2009 sur simple demande à Karine Bonnifet (k.bonnifet@mapa-assurances.fr).

MAPA Mutuelle d'Assurance
A vos côtés pour mieux vous protéger

A propos de la MAPA

Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires, la MAPA est l'un des premiers assureurs des artisans et commerçants de l'alimentaire. Elle propose une gamme complète de produits d'assurance des entrepreneurs, des salariés, des retraités et de leurs familles : commerce, automobile, habitation, santé, prévoyance et épargne-retraite.

La MAPA assure aujourd'hui 120 000 sociétaires et leurs familles, et dispose d'un réseau de 85 agences en France.

Représentative des professionnels du commerce et de l'alimentation, la MAPA est une Société d'Assurance Mutuelle sans intermédiaire, membre du GEMA et de la ROAM (FFSA).

Site Internet : www.mapa-assurances.fr - N° vert : 0 800 865 865

Siège social : 1 rue Anatole Contré – 17400 Saint Jean d'Angély

Contact presse - Karine Bonnifet
05 46 59 59 52 - k.bonnifet@mapa-assurances.fr